



**COMITE DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME  
des ALPES MARITIMES**

FEDERATION FRANCAISE ATHLETISME

Tel : 04.93.71.86.05 - Fax : 04.93.21.64.94

Mail : [cd06.athle@orange.fr](mailto:cd06.athle@orange.fr) site : <http://cd06.athle.com>  
155, Route de Grenoble. 06200 NICE

## REUNION COMMISSION DEPARTEMENTAL JEUNE 06 26 Mars 2008

**Présents :** BELLOTTI Nathalie (AC Cannes), Cyril PEREZ (US CAGNES), GIOANNI Martine (US CAGNES), YAYA Isaac (CD 06, NCAA), Diana BEAUREGARD (ACV), Farah JAZIRI (SL)

**Clubs Excusés:** ASPTT NICE, ASD Menton, CNS, ERAA

**Clubs Absents :** GRASSE, MNAC, INS

### 1) Bilan Jeune à ce jour

Les compétitions jeunes hivernales se sont généralement bien passées.

Bravo à notre équipe minime fille qui remporte la coupe aux inter de Cross malgré quelques problèmes d'encadrements dans le déplacement (bruit dans le bus ! sortie de l'hôtel le soir,...).

Ces problèmes devront être pris en considération à chaque déplacement.

Au challenge Printanier Ben/Min 3 podiums sur 4 ont été gagné par le département.

Bravo à tous les jeunes.

### 2) Les compétitions à venir (Voir calendrier ci-joint)

Le challenge PO a commencé voici un récapitulatif des dates :

ZONE EST	ZONE OUEST
02 Avril 2008 : US Cagnes	02 Avril 2008 : AC Cannes
21 Mai 2008: Nice (Parc de l'ouest)	01 Mai 2008 : ERA Antibes
28 Mai 2008 : Saint Laurent du var	28 Mai 2008 : AC Valbonne (confirmé)
11 Juin 2008 : FINAL CHALLENGE POUSSIN - NICE	
21 Juin 2008 : FINALE CHALLENGE ECOLD'ATHLE : Meeting de Valbonne.	

Pour les Benjamins et Minimes voir le calendrier ci-joint

### 3) Les Officiels :

Comme nous l'avons signalé dans notre précédente réunion la CDJ 06 a décidé de pénaliser les clubs qui participeront aux compétitions sans proposer des officiels ou même des aides officiels (parents, entraîneurs...).

**La proposition que nous avons soumise au comité directeur a été votée:**

Pour les compétitions jeunes, le nombre d'officiel sera ainsi défini:

Nombre d'Athlètes	De 1 à 5	De 5 à 10	De 10 à 15	De 15 à 20	De 20 à 30	de 30 à 40
Nombre d'Officiels	1 officiel titré	1 officiel titré + 1	1 officiel titré + 2	1 officiel titré + 3	1 officiel titré + 4	Ensuite 1 officiel de plus par tranche de 10



Exemple : - un club qui vient avec 13 athlètes devra fournir 3 Officiels : un titré et 2 aides officiels.

- un club qui vient avec 44 athlètes devra fournir 7 officiels : un titré et 6 aides officiels.

**Ce système sera mis en place pour cette année à deux compétitions jeunes :**

- la finale Régionale Equip Athlé Benjamins à Grasse le 10/05/08
- Les Championnats Départementaux Individuels Ben/min le 17/05/08

Une sanction financière de 50 euros par officiel manquant sera établie et adressé au club. En l'absence de tout règlement les sanctions pourraient entraîner des interdictions de participations des athlètes du club.

L'argent récolté servira au développement de la commission des officiels.

**Le but de cette action est de faire comprendre que sans l'aide de tous nous ne pourrons plus assurer les compétitions dans l'avenir.**

Prochaine réunion à déterminer !

YAYA Isaac, BELLOTTI Nathalie  
Commission jeune 06

Pièces jointes :

- Le calendrier
- Le fichier de participation pour le challenge départemental Ben/Min.

